



École De Salaberry

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DE SALABERRY
LUNDI, 30 NOVEMBRE 2015
19H00**

PROCÈS VERBAL

Étaient présents :

Représentant des parents :

Anne-Julie Racicot (présidente)

Annie Guenette

Mathieu Ste-Marie

Julie Lepage

Luc Dansereau (représentant – Comité de parents)

Représentantes du personnel enseignant : Catherine Bernier

Annik Paradis

Nathalie Savaria

Étaient également présents :

Éric Lemieux (directeur)

Julie Boivin (technicienne du service de garde)

1. Ouverture de l'assemblée

19h05 – Ouverture officielle de la réunion du conseil d'établissement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 15-16-14

Mme. Guenette propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel.

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 20 octobre 2015

CÉ 15-16-15

Le procès-verbal est approuvé par M. Ste-Marie.



4. Parole au public

Aucune présence du public

5. Parole à la présidente

Il y a une demande provenant de parents qui désirent manifester et se faire entendre pour protéger l'école publique. Pour tous les moyens choisis et utilisés, M. Lemieux demande qu'un courriel lui soit envoyé afin d'être avisé.

Il est décidé qu'un courriel sera aussi envoyé à l'ensemble des parents pour les informer de cette démarche.

6. Parole au représentant du comité de parents

En lien avec le point 5, M. Dansereau propose une rencontre immédiatement après la levée de l'assemblée du C.É. dans le but de se mobiliser en tant que parents.

M. Dansereau fait ensuite un résumé de la rencontre des représentants des comités de parents à la commission scolaire. Pour plus de détails, un document est disponible. M. Dansereau propose d'ailleurs que ce document soit envoyé à l'ensemble des parents.

Une décision est prise pour que les invitations provenant d'organismes qui proposent des conférences à l'attention des parents, soient d'abord approuvées par M. Lemieux avant qu'elles parviennent aux parents.

7. Convention de gestion et de réussite

M. Lemieux présente le document de convention et de gestion de réussite de l'école. (voir le document). Il est précisé que cette convention est arrimée avec les attentes du Ministère de l'Éducation.

M. Dansereau propose que la définition de la classe Nurture soit ajoutée au document.

Il y a une demande pour que les stratégies de lecture figurent dorénavant à l'agenda ou au cartable d'étude.

CÉ 15-16-16

Mme. Guenette approuve la convention de Gestion et de réussite.

8. Activités session hiver club Récré-action (pour approbation)

M. Lemieux présente les activités parascolaires du club Récré-action qui auront lieu du 13 janvier au 23 mars. (Voir le document qui sera envoyé aux parents). Il y aura toutefois une modification apportée au document, car la journée de la semaine mentionnée (jeudi) pour les activités est déjà occupée par le mini-basket. Les activités auront lieu les mercredis.

M. Dansereau approuve les activités.

9. Budget révisé

M. Lemieux présente le document « Révision des revenus 2015-2016 du service de garde. (Voir document)

10. Parole à la technicienne du service de garde

- 1- Mme. Boivin nous fait part d'un comparatif concernant les inscriptions aux journées pédagogiques de l'année scolaire 2014-2015 avec celles de l'année en cours. Il y a cette année, une diminution de 11% à 41% selon les journées offertes. Selon elle, l'augmentation du \$6, expliquerait la diminution marquée de la participation.
- 2- Il y aura Marché de Noël les 10 et 11 décembre présenté au vestiaire. Plusieurs objets fabriqués par les élèves seront à vendre. Tous les kiosques sont organisés et gérés par les élèves jusqu'à 17h45. Les sommes ramassées seront remises à l'organisme « J'ai faim tous les jours ».

11. Parole à la direction

Points d'information :

- 1- il y aura un film documentaire (24 heures dans la vie d'un enfant diabétique de type I), présenté dans la classe de Mme. Louise Sauvageau.
- 2- Le module de jeu sera fermé pour l'hiver à partir du 14 décembre.
- 3- Il y aura en janvier une conférence portant sur la confiance en soi, offerte par la maison Simone Chartrand.

12. Levée de l'assemblée

M. Dansereau propose la levée de l'assemblée à 20h15.